



Le petit Bouvaincourtois



SOMMAIRE

Les vœux du Maire
L'état civil
Élaboration du PLU
Vie de la Commune
Informations pratiques
Les travaux dans la commune
Vie scolaire
Vie associative
Participez à la vie de votre commune

page 2
page 3
page 4 - 5
page 6 - 8
page 9 - 10
page 11
page 12 - 13
page 14 - 15
page 16



Bulletin Municipal - N° 4 - Février 2016



Les vœux du maire

Bouvaincourtoises, Bouvaincourtois,

Le 23 janvier dernier fut l'occasion de nous rencontrer, très nombreux, dans la salle polyvalente pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

Après avoir eu une pensée pour toutes les personnes qui ont été victimes des extrémistes terroristes en janvier et novembre 2015, j'ai rappelé que nous devons tous lutter contre ce fanatisme et cette haine.

Je citerai Jean Jaurès :

« La République c'est le droit de tout homme, quelle que soit sa croyance religieuse, à avoir sa part de la souveraineté »

Face à l'arrivée en tête aux dernières élections régionales de décembre d'un parti politique extrémiste, j'ai montré ma déception .

Ensuite je me suis inquiété du futur périmètre de la CCBM, réponse fin mars 2016 ?

Puis ce fut le moment de présenter le bilan de l'année 2015. Je pense pouvoir la qualifier de positive malgré la baisse significative de la dotation de l'Etat, mais il faut bien réduire les déficits publics !

J'associe à cette réussite l'ensemble du conseil municipal ainsi que tous les agents administratifs et techniques.

2015 a également vu le départ à la retraite de trois agents municipaux, et l'école s'est enrichie d'un poste d'agent social faisant fonction d'ATSEM.

Je vous exposais les futurs projets, qui sont encore nombreux, pour l'année 2016. Cette année un effort particulier sera fait sur la normalisation du camping. Bien sûr après l'obtention de la 2^e fleur nous allons continuer l'embellissement de notre charmant village.

Ce fut ensuite le temps des sincères remerciements aux corps des sapeurs-pompiers, particulièrement au lieutenant DELMACHE Gérard. Remerciements aux différentes associations, aux bénévoles, aux agents communaux, aux nouveaux habitants, à tous les élus qui œuvrent quotidiennement afin d'accomplir tous les projets pour le bien collectif.



Je vous renouvelle, au nom du conseil municipal et de moi même, nos meilleurs vœux pour 2016.

Je terminerai par une citation de Voltaire :

"Que la santé immortelle descende du ciel pour avoir soin de tous vos jours !"

Le Maire,
Roger POYEN



État civil

NAISSANCES : ILS SONT ARRIVÉS... EN 2015



Le 21 août
à Abbeville

WAMBEKE Diégo

Le 8 septembre
à Saint Aubin / Scie

VINCENT Ezaline, Clélie

Le 16 décembre
à Saint Aubin / Scie

SAINTYVES Capucine, Eléna, Amandine



FÉLICITATIONS

MARIAGES : LEURS DESTINS SE SONT UNIS...



Le 25 juillet : **PAINSEC** Guillaume et **GOSSET** Ophélie

Le 4 décembre : **GUISSE** Martine et **WAROUX** Marie-hélène

DÉCÈS : ILS NOUS ONT QUITTÉS...



Le 6 février

Mme **BELLEGOEUILLE** veuve GERON
Albert, Anatole

Le 27 février

Mme **LAGRANGE** veuve JOSTE
Léone, Thérèse

Le 19 mai

M. **PAON** René, Henri

Le 26 décembre

Mme **WALLET** veuve LEFEVRE
Suzanne, Hélène





Vie de la Commune

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Afin de gérer l'occupation de son territoire et d'orienter son évolution économique, géographique et démographique, la commune peut décider de se doter d'un document d'urbanisme : une carte communale ou un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui remplace aujourd'hui le Plan d'Occupation des Sols (POS).

La commune de BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE a choisi de réviser son Plan d'Occupation des Sols et d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme.

Le Plan Local d'Urbanisme est un véritable outil de la politique d'aménagement communale. C'est dans le PLU que sont définis les objectifs du projet communal ainsi que les aménagements nécessaires à l'atteinte des objectifs. Il permet :

de réglementer :

- la constructibilité des terrains, la densité de l'urbanisation,
- la destination des constructions,
- l'aspect des constructions (hauteur, façade...), des clôtures.

de faciliter la réalisation d'aménagements ou d'équipements d'intérêt communal :

- par la mise en place d'emplacements réservés à la réalisation d'opérations d'intérêt communal clairement identifiées (par exemple : construction d'une école, aménagement de terrain de sports, de parking, de rond-point, de bassin de récupération des eaux ...)
- par la mise en place d'un droit de préemption urbain dans un périmètre défini, donnant à la commune la possibilité de se porter acquéreur d'un bien en priorité lors de sa mise en vente.

de protéger :

- les éléments du paysage tels que talus, haies, mares...
- les bâtiments remarquables.

d'informer les citoyens :

- sur les risques liés aux ruissellements, aux cavités souterraines, aux installations industrielles...
- sur la réglementation d'une manière générale : loi sur l'eau, bruit...

Le projet de développement et d'aménagement de la commune devra être élaboré et géré de façon à promouvoir un **développement durable** par :

- **la protection des citoyens contre les risques** naturels et ceux issus de l'activité humaine.
- **la préservation des ressources et espaces naturels.**

La notion de **développement durable** est la trame de fond de la nouvelle loi d'orientation foncière votée le 13 décembre 2000 appelée loi **Solidarité et Renouvellement Urbains** (SRU). Elle a principalement pour objectif de promouvoir un développement plus cohérent, plus durable et plus solidaire.

La loi SRU a créé le PLU et a profondément modifié le mode d'élaboration du document communal. Elle a aussi créé :

⇒ Un nouveau document : le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** qui permet d'afficher les orientations en matière d'urbanisme et d'aménagement retenues par la commune. Il doit être établi et construit en vue de favoriser le renouvellement urbain, la préservation de la qualité architecturale et de l'environnement.



Vie de la Commune

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

⇒ Une nouvelle procédure : la **concertation**. Tout au long de l'étude, une concertation avec les citoyens et les divers intervenants de la commune sera mise en place au sein de la commune. Elle permettra d'informer et de discuter sous forme d'articles de presse, de réunions publiques et de registre de données, des éléments du dossier (notamment du **Projet d'Aménagement** et de **Développement Durables** et du dossier final de **PLU**).

Les deux temps forts de la concertation auront lieu :

- Lors de l'adoption du **Projet d'Aménagement** et de **Développement Durables**,
- Lors de l'adoption du projet de **Plan Local d'Urbanisme**.

Le dossier complet fera par la suite de la procédure l'objet d'une enquête publique.

Ce qui change vraiment, c'est la possibilité offerte aux citoyens, aux acteurs économiques et aux instances dirigeantes de travailler ensemble pour l'avenir de la commune.

La concertation est un formidable moyen d'expression et d'échange ;
Il est important que chacun y participe.

Les documents actuellement disponibles et consultables en mairie sont :

- ⇒ Le plan d'occupation des sols en vigueur
- ⇒ Le registre des remarques

Au fur et à mesure de la procédure, les documents élaborés seront mis à disposition de la population.



11 rue Pasteur
BP 4 - 76340 BLANGY SUR BRESLE
Tél : 02 32 97 11 91 - Fax : 02 32 97 12 54
Email : courriel@espacurba.fr

Par la présente, nous informons la population de BOUVAINCOURT-SUR-BRESLE, que dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, deux personnes du bureau d'études **Espac'urba**, ainsi qu'une personne du bureau d'études **ALISE ENVIRONNEMENT**, vont parcourir l'ensemble du territoire communal et prendre des photographies, tout en restant sur le domaine public :

- Laurence LEFEBVRE, Architecte DPLG, Urbaniste DESS;
- Hadrien MARTIN, Urbaniste DESS;
- Julie MARCILLE, Chargée d'études en environnement.

Blangy-sur-Bresle, le 5 octobre 2015

Laurence LEFEBVRE
Gérante de la SARL





Vie de la Commune

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Notre concours annuel des Maisons Fleuries remporte de plus en plus de succès: 32 foyers se sont inscrits cette année, contre 28 en 2014 et 25 en 2013.

La Municipalité se réjouit de cette participation en hausse, et a tenu à féliciter tous les participants lors d'une sympathique cérémonie dans la Maison des Associations, le 7 novembre dernier.



Chaque maison inscrite au concours a reçu la visite de nos 2 conseillers municipaux passionnés par le jardinage, Violette CAYEUX et Frédéric DECEUVELAERE .

Tous gagnants, les participants ont reçu en cadeau un vase décoratif avec une rose stabilisée, avant de partager le verre de l'amitié.

Alors, pour cette année 2016, n'hésitez pas à vous inscrire et ainsi à contribuer à l'embellissement de notre commune en complément de notre engagement au sein du label "villes et villages fleuris".

UN VILLAGE JOLI COMME... 2 FLEURS !



C'est avec une grande joie que l'équipe municipale a appris, lors des assises du fleurissement régional le 5 novembre dernier à l'auditorium Mégacité d'Amiens, que Bouvaincourt-sur-Bresle a obtenu sa 2^e fleur.

C'est une belle récompense pour tout le travail mené par Julien Gaudry et son équipe, et la municipalité est fière d'afficher cette 2^e fleur aux entrées du village.

Le jury régional a salué la motivation communale en matière de fleurissement ainsi que ***l'implication des habitants***. Le jury a été particulièrement sensible aux activités menées dans le jardin pédagogique par Sabrina LECONTE dans le cadre des Temps d'activités Périscolaires (TAP) le lundi après-midi. La commune a été félicitée également pour ses efforts écologiques dans l'utilisation des eaux pluviales et le fauchage raisonné.



Nous remercions tous les habitants qui fleurissent leurs maisons et qui participent ainsi à l'embellissement du village; cette récompense est aussi la vôtre!

SOIRÉE DANSANTE DU COMITÉ DES FÊTES



Nouveau traiteur, nouveau menu, nouveau DJ, tous les ingrédients étaient réunis pour passer une agréable soirée de fête. Le samedi 17 octobre, 120 convives ont dégusté un couscous ou une tartiflette géants, et ont ensuite dansé jusqu'au petit matin,

juste pour le plaisir de faire la fête.

Soirée réussie, on vous attend pour l'année prochaine!





COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE : UNE MÉLODIE CONTRE L'OUBLI !

Comme l'année dernière, la cérémonie du 11 novembre a revêtu un caractère particulier. En 2015, nous continuons à commémorer le centenaire de la Guerre 14-18 et les enfants du pays envoyés au Front durant ces 4 années.

Les enseignants de l'école de Bouvaincourt ont souhaité sensibiliser les élèves à l'histoire de la Guerre, et particulièrement au lourd tribut payé par le territoire de la Somme.

Grâce à un recueil de témoignages et de chansons picardes, les enfants se sont impliqués dans la Cérémonie. Plus de la moitié des élèves de l'école, ainsi que leurs parents, étaient donc présents au Monument aux Morts, où, après la traditionnelle élocution du Maire qui lisait la lettre du Ministre chargé des Anciens Combattants, tous ont chanté la Marseillaise.

C'est ensuite dans la Salle Polyvalente que les élèves se sont regroupés pour lire solennellement à l'assemblée des biographies de 2 Bouvaincourtois, morts en 1915.

Ils ont terminé par une chanson poignante, écrite par un habitant de la Somme, et dont les paroles et la mélodie, en ont ému plus d'un. (voir ci-contre)

La Municipalité tient à remercier les enseignants de notre école pour leur implication dans l'histoire de notre village et leur volonté d'enseigner le devoir de la mémoire à nos enfants.

Nous remercions également tous les enfants et leurs parents pour leur participation si remarquable dans cette cérémonie importante.

Maudite Soit La Guerre

1. Mais pourquoi partir au front
heureux la fleur au fusil
avec tous ces compagnons d'infortune ?
et comment survivre au froid
en affrontant l'ennemi
dans la terreur des canons sous la pluie ?

REFRAIN :

**Nous on chante cette mélodie
pour la paix contre l'oubli
quelques notes remplies d'espoir
sur quelques rimes en leur mémoire**

2. Et bien après l'armistice
toutes ces larmes de sang versées
les souffrances et cicatrices du passé
on choisira des emblèmes
des monuments érigés
recouverts de chrysanthèmes à leur pied

REFRAIN

3. Une poignée de coquelicots
pour rendre hommage à ces hommes
morts au combat en héros dans la Somme
souvenir du sacrifice Bleuets à la boutonnière
Quatre mots criés "Maudite soit la guerre"!

REFRAIN

4. Fallait bien partir au front
une fleur sur vos fusils
entourés de compagnons d'infortune
fiers avec seule armure
votre courage et votre honneur
pour lutter contre la folie et la peur

REFRAIN





Vie de la Commune

LA RENATURATION DE LA BRESLE

Nous vous en avons parlé lors du bulletin de septembre 2015, le canal artificiel créé en 1900 pour alimenter un moulin avait fait dévier une partie de la Bresle. La volonté de remettre la parcelle en son état naturel a nécessité des travaux importants, qui sont maintenant terminés depuis novembre. Le canal a été comblé et le bras de la rivière serpente à nouveau dans son lit d'origine. Néanmoins, la remise en état du site et la plantation de nouvelles essences d'arbres ne peut encore se faire.

Patience, même si l'aspect brut du site peut surprendre lors de vos ballades, sachez que le réaménagement est prévu et ce sera bientôt aussi joli qu'avant.



THÉ DANSANT AVEC MICHEL LECUYER... AVIS AUX DANSEURS !

Amateurs de valse, tangos, et autres danses de salon, le Comité des Fêtes vous invite au **THÉ DANSANT** qu'il organise le **DIMANCHE 17 AVRIL 2016**, à partir de 15 h 30, dans la salle des fêtes de BOUVAINCOURT. Il sera animé par le célèbre Michel LECUYER.

Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres, mais nous vous invitons à réserver dès maintenant votre dimanche pour ne pas manquer cet après-midi très attendu!



RENOUVEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Nous avons le plaisir de vous informer des modifications importantes décidées par le Conseil Municipal pour mettre la Bibliothèque Municipale en conformité avec les exigences de la Bibliothèque Départementale, dans un premier temps, et afin qu'elle puisse intégrer le réseau des bibliothèques et médiathèques de la CCBM, dans un second temps.



Ainsi, la nouvelle Bibliothèque Municipale, rassemblant les ouvrages pour adultes et pour enfants, sera installée dans la Maison des Jeunes et des Associations. Elle sera équipée du matériel nécessaire à la gestion informatisée des prêts de livres.

A partir du printemps, elle sera ouverte au public 3 fois par semaine :

- Mercredi après-midi, de 14 h 00 à 15 h 30 ;
- Vendredi soir, de 17 h 30 à 18 h 30 ;
- Samedi matin, de 10 h 00 à 11 h 30.

Vous y serez accueillis par Sabrina LECONTE et par des bénévoles : Mmes Marie-Claude BÉNARD, Violette CAYEUX, Nadine GRÉBOVAL et Marie-José VATTIER.

Par ailleurs, en cours d'année, des animations (exposition, conteur,...) devraient venir redynamiser la Bibliothèque Municipale afin qu'elle soit un lieu de rencontre et d'ouverture sur la culture.



Informations pratiques

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

Du lundi au Vendredi : de 11 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 30 à 17 h 30, sauf le mercredi après-midi.

☎ 03 22 30 86 87

📄 114, rue de la République - 80220 BOUVAINCOURT-sur-BRESLE

📧 mairie.bouvaincourt-sur-bresle@laposte.net

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Nous vous rappelons que le Maire et les adjoints se feront un plaisir de vous recevoir, à votre demande, sur rendez-vous.

Pour cela nous vous invitons à contacter la mairie au 03 22 30 86 87 pour y laisser vos coordonnées et indiquer qui vous désirez rencontrer.

Nous vous rappellerons pour convenir avec vous d'un rendez-vous.

NOUVEAUX HORAIRES À LA DÉCHÈTERIE DE BEAUCHAMPS

Vous trouverez, ci-dessous, les nouveaux horaires entrés en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRESLE MARITIME

Horaires d'hiver (du 15 octobre au 15 avril)		
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
MARDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
MERCREDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
JEUDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
VENDREDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
SAMEDI	9 h - 11 h 50	14 h - 16 h 50
DIMANCHE	9 h - 11 h 50	FERMÉ
<i>FERMÉ les jours fériés</i>		

Horaires d'été (du 16 avril au 14 octobre)		
	MATIN	APRÈS-MIDI
LUNDI	9 h - 11 h 50	14 h - 18 h 50
MARDI	9 h - 11 h 50	14 h - 18 h 50
MERCREDI	9 h - 11 h 50	14 h - 18 h 50
JEUDI	9 h - 11 h 50	14 h - 18 h 50
VENDREDI	Journée continue 9 h - 18 h 50	
SAMEDI	Journée continue 9 h - 18 h 50	
DIMANCHE	9 h - 11 h 50	FERMÉ
<i>FERMÉ les jours fériés</i>		

La déchèterie est située **Impasse de la Fontaine d'Arcy**, à la sortie de Beauchamps en direction de Gamaches. **Tél : 03 22 30 63 54**

Vous pouvez y déposer : déchets verts, encombrants, cartons, gravats, ferrailles, bois, DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques), néons et ampoules, huiles moteur usagées, huiles alimentaires, textiles, piles, batteries, déchets ménagers spéciaux (peintures, solvants...), verre, papiers, emballages recyclables, cartouches d'encre, pneus (véhicules légers uniquement). Amiante (se renseigner auprès du gardien)

Déchets interdits : ordures ménagères, les déchets dangereux présentant un caractère explosif (bouteille de gaz, fusée de détresse...), les déchets présentant un risque pour la sécurité des personnes et de l'environnement.

RAPPEL: Les dépôts "sauvages" de déchets verts en divers endroits de la commune sont interdits et leurs auteurs seront poursuivis.



Informations pratiques

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

Les tarifs:

Habitants de la commune : weekend 270 €
 Extérieur : weekend 350 €
 Vin d'honneur 80 €



Les demandes se font par écrit à la mairie (un formulaire est mis à votre disposition).
 Un contrat de location est établi et une attestation d'assurance est demandée.
 Le règlement de la location se fait par chèque à la réservation et ne sera encaissé qu'après la date de la manifestation.

Les clubs et associations de la commune bénéficient d'une gratuité annuelle et pour les réservations suivantes d'un demi-tarif.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS PRÉVUES POUR CETTE ANNÉE : A VOS AGENDAS !

Dimanche 6 Mars	Repas des Aînés
Samedi 9 Avril	Soirée du Football
Dimanche 17 Avril	Thé Dansant organisé par le Comité des Fêtes
Samedi 30 Avril	Soirée du Handball
Samedi 11 Juin	Soirée du Football
Dimanche 19 Juin	Tournoi de sixte du Football
Vendredi 24 Juin	Repas de fin d'année de l'école
Samedi 25 Juin	Tournoi de Tennis de Table
Dimanche 26 Juin	Fête locale et Réderie de l'école
Mardi 28 juin	Remise des livres de prix aux élèves
Samedi 26 Novembre	Tournoi et soirée du Tennis de Table

BALAYAGE DANS LA COMMUNE

La société chargée du balayage des caniveaux dans la commune a programmé le passage de la balayeuse au cours de cette année 2016 aux dates suivantes :

Mardi 16 février, Mardi 15 mars, Mardi 19 avril, Mardi 17 mai, Mardi 21 juin, Mardi 19 juillet, Mardi 16 août et Mardi 20 septembre.



TRANSPORT POUR ALLER À EU... ET EN REVENIR

A l'initiative du département de Seine-Maritime, une liaison régulière entre EU et INCHEVILLE permettant notamment d'aller au marché de la ville d'EU le vendredi matin, pour un coût très accessible, est mise en place.
 Billet : 2 €, Enfant (- 10 ans): 1 €. Possibilité d'abonnement.



Ligne INCHEVILLE → EU		
Arrêt	Vendredi	Mardi - Jeudi
BOUVAINCOURT SUR BRESLE: La Poste	9 h 45	14 h 05
BOUVAINCOURT SUR BRESLE: La Mairie	9 h 46	14 h 06
EU: Place du Champ de Mars	9 h 57	14 h 17
Ligne EU → INCHEVILLE		
Arrêt	Vendredi	Lundi - Mardi - Jeudi
EU: Place du Champ de Mars	12 h 15	12 h 15
BOUVAINCOURT SUR BRESLE: La Mairie	12 h 26	12 h 26
BOUVAINCOURT SUR BRESLE: La Poste	12 h 27	12 h 27

Merci de vous présenter à l'arrêt 5 mn avant l'horaire de passage théorique, de préparer votre monnaie et ... N'oubliez pas de faire signe au conducteur pour qu'il s'arrête.



Les Travaux dans la commune

Les responsables de la commission des travaux, Yves MAINNEMARRE et Laurent HOSPITAL, vous présentent un bilan des travaux qui ont été effectués dans la Commune et de ceux que le Conseil Municipal souhaite réaliser cette année.



Réalisés en 2015...

- Création d'une allée sécurisée permettant aux écoliers de se rendre de l'école à la salle polyvalente
- Installation des radars pédagogiques aux entrées de la commune sur la RD 1015
- Agrandissement du cimetière
- Poursuite des travaux d'amélioration de l'écoulement des eaux pluviales
- Remplacement des points lumineux de l'éclairage public devenus obsolètes et trop énergivores
- Installation d'un point d'apport volontaire des déchets à l'entrée du camping
- Poursuite du fleurissement de la Commune (obtention de la 2^e Fleur)
- Poursuite de la création du jardin pédagogique

Pour une très grande partie, ces travaux ont été réalisés par nos agents communaux. L'ensemble du Conseil Municipal tient ici à les en remercier.



En prévision pour cette année 2016

- Remplacement du portail et du portillon d'entrée du camping
- Réfection de la clôture Sud du camping jouxtant l'ancienne peupleraie
- Mise aux normes et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) du bâtiment technique et sanitaire du camping
- Poursuite de la matérialisation des stationnements autorisés rue de la République
- Création d'une clôture avec massif floral au fond du cimetière
- Réfection et renforcement de la chaussée intersection C.4 et R.D.1015 par la pose d'un caniveau ciment permettant un meilleur écoulement des eaux pluviales
- Travaux de mises aux normes PMR de la salle polyvalente et création d'une place de stationnement réservée pour handicapé à proximité de celle-ci.
- Élagage des arbres pouvant occasionner des dégâts aux véhicules sur le R.D. 1015.
- Lancement d'une renaturation du terrain vague jouxtant le camping et la nouvelle station d'épuration
- En partenariat avec les pêcheurs de l'AAPPMA de Bouvaincourt, nettoyage conséquent des berges des étangs





L'ÉCOLE DE BOUVAINCOURT

Cette année 2015 - 2016, notre école accueille 63 enfants de la maternelle au CM2, répartis en trois classes.

Madame GREBOVAL Nadine, maîtresse de la classe du CP / CE1 est également la directrice de l'école.

Madame GROSSET Christine, est la maîtresse de la classe maternelle et Monsieur FOULON Guy, le maître du CE2 / CM1 / CM2.

L'école dispose d'un service gratuit de garderie dès 7h30 et jusqu'à 18h00, et d'une cantine.

Les horaires sont les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00	9 h 00 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00	8 h 30 - 12 h 00
Après-midi	T.A.P.	13 h 40 - 16 h 00		13 h 40 - 16 h 00	13 h 40 - 16 h 00

Le lundi après-midi, les élèves n'ont pas classe mais ils peuvent participer aux temps d'activités péri-éducatives (T.A.P.) organisés par la CCBM.

Pour toute inscription ou renseignement, vous pouvez appeler la mairie au 03 22 30 86 87 ou l'école au 03 22 30 46 69.

UN NOM POUR MON ÉCOLE ?

L'année dernière, l'équipe municipale avait proposé aux Bouvaincourtoises et Bouvaincourtois de participer à une consultation afin de proposer un nom pour l'école de notre commune., mais sans réel succès !

Cette idée est aujourd'hui relancée par les enseignants au travers d'un projet culturel et citoyen qui implique les élèves et les habitants dans la vie de la commune et de l'école.

Des "boîtes à idées", fabriquées et décorées par les élèves de la maternelle, vont être mises en place à l'école et à la mairie, jusqu'au 31 mars.

Des affiches seront réalisées par les enfants ainsi que des affichettes avec un petit coupon détachable pour déposer les propositions dans les boîtes à idées.

Les enfants du CP au CM2 donneront leur avis sur les propositions de nom pour leur école. C'est ensuite le Conseil Municipal qui retiendra 3 noms qui auront un intérêt pédagogique pour les élèves.

La dernière étape de ce projet sera l'organisation d'un vote en bonne et due forme avec liste électorale, bulletins de vote, isolement et dépouillement avec présence du Maire, d'un adjoint et d'un conseiller municipal.

Les élèves auront à faire un choix qui compte au sens citoyen du terme, c'est celui de donner un nom à ce lieu familier qu'ils côtoient quotidiennement, LEUR ÉCOLE !

Au mois de juin, ce projet se clôturera par une cérémonie au cours de laquelle une plaque portant l'inscription du nom de l'école sera dévoilée devant enfants, enseignants, parents, municipalité et habitants de notre village.

Nous vous invitons à vous associer à ce projet et à soumettre une proposition de nom pour l'école en remplissant le coupon réponse de l'affichette que vous trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres et à le déposer dans une des boîtes à idées à votre disposition à la mairie ou à l'école.

Espérant votre participation à cette consultation, nous vous en remercions à l'avance.





NOËL À L'ÉCOLE

Le vendredi 18 décembre 2015, le Père Noël a rendu visite à nos petits écoliers!
Il est passé dans chaque classe pour y déposer quelques friandises!
Heureux de rencontrer cet illustre invité, les enfants l'ont remercié en lui offrant de jolis dessins!



Comme chaque année, beaucoup de parents et amis de l'école sont venus très nombreux à la salle polyvalente le samedi 19 décembre 2015, pour assister au spectacle préparé par les enfants!

Les élèves de toutes les classes se sont succédés sur la scène. Chants, danses, poésies et théâtre étaient au programme.

A la fin du spectacle, le Père Noël est arrivé et a distribué des cadeaux pour le plus grand bonheur des enfants!



Beaucoup de programmes pour le spectacle de Noël ont été vendus et nous vous en remercions!
Quelques lots n'ont pas été réclamés...

Voici les numéros gagnants restants: 8 – 24 – 47 – 62 – 172 – 349 – 447 – 458 – 523 – 532 – 573 – 593 – 608 – 618 - 622



Bientôt, les enfants de la classe de CE2 - CM1 - CM2 de M. FOULON pourront découvrir les beaux paysages enneigés de la montagne.

Le départ approche !

Ils partiront en classe de neige du samedi 19 mars au samedi 26 mars à Valloire, en Savoie !





Société de Pêche Bouvaincourt sur Bresle



L'AAPPMA a élu son nouveau bureau qui a pris ses fonctions au 1^{er} Janvier 2016.

En plus de la gestion de la pêche en rivière, l'AAPPMA s'occupe dorénavant, en accord avec la commune, de la gestion des 5 étangs communaux.

Un règlement intérieur a été établi qui sera remis à chaque pêcheur lors de l'achat des cartes de pêche.

Concernant la pêche en étang, des rempoissonnements seront effectués par l'AAPPMA pour le plus grand plaisir des pêcheurs. Des postes de pêche seront bientôt aménagés.

L'étang Saint Sauveur sera mis à disposition des carpistes pour la pêche de nuit.

Des matinées nettoyage autour des étangs seront organisées où seront attendus le maximum de volontaires.

*Un nouveau bureau, de nouvelles idées,
beaucoup de bonne volonté et de nombreux bénévoles amoureux de la nature
pour le plaisir de la pêche.*

RAPPEL :

Les cartes de pêche communales ainsi que les timbres piscicoles obligatoires sont en vente **exclusivement à l'agence postale communale**, aux heures d'ouverture ci-contre.

Les tarifs sont consultables à la Mairie, à l'agence postale communale et sur internet :

Site de la Fédération de la Somme: www.peche80.com

Site de la Commune: mairie.bouvaincourt-sur-bresle@laposte.net

Horaires de l'Agence Postale Communale

LA POSTE 	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	16h00 - 18h15
Mardi	Fermée	14h30 - 18h15
Mercredi	9h00 - 11h00	Fermée
Judi	9h00 - 11h30	16h00 - 18h15
Vendredi	Fermée	16h00 - 18h15
Samedi	10h00 - 11h45	Fermée

OPÉRATION SOM'PROPRE

Après le succès des opérations 2012 et 2013, la Fédération départementale des chasseurs de la Somme et la Fédération départementale de la pêche et leurs partenaires s'associent à nouveau pour nous convier à une nouvelle opération SOM'PROPRE, le grand nettoyage de printemps, qui se déroulera les 19 et 20 Mars 2016.

Au cours des précédentes campagnes de ramassage, les volontaires ont été nombreux (341 communes en 2012 et 432 communes en 2013), à répondre présents et à enfile les gants pour collecter quelques 492 tonnes de déchets à travers tout le département.

En 2016, une fois encore, nous sommes invités à participer à cette opération, dans le même souci de la protection de l'environnement et de la biodiversité, de la sauvegarde du potentiel touristique et avec le même enthousiasme unanime qui avait fait la grande réussite des deux premières éditions.

Des gants et des sacs seront remis à chaque participant.

Chacun d'entre nous est concerné par le respect de l'environnement, alors, avec les chasseurs et les pêcheurs de Bouvaincourt, participons nombreux, adultes et enfants :



Som'Propre
Les 19 et 20 mars 2016
Chasseurs et pêcheurs vous invitent à nettoyer le département.

EDITION 2016
www.sompropredpt.com
www.fc80.com
www.federationpeche.fr/80



**RENDEZ-VOUS
SAMEDI 19 MARS 2016 à 9 h 00
à l'entrée du camping**



Tennis de Table Bouvaincourt sur Bresle



Quelques infos du club de tennis de table de Bouvaincourt-sur-Bresle :

TAP

Depuis janvier 2016, le club de tennis de table de Bouvaincourt-sur-Bresle, par l'intermédiaire de Gilles VATTIER, assure la découverte du tennis de table dans le cadre des TAP.

9 enfants de l'école primaire participent à la découverte de ce sport, pendant une heure et demie tous les lundis après-midi. (photo ci-dessous)

La soirée du 28 novembre 2015

Le samedi 28 novembre dernier, ce sont 110 personnes qui ont répondu à l'invitation du club de tennis de table pour passer une agréable soirée Beaujolais. Un DJ très dynamique, chants, guitare et musiques ont animé ce samedi soir. Et toujours un excellent repas, cassoulet ou poule au blanc servis par la charcuterie LECONTE d'Incheville suivi des gâteaux préparés par la pâtisserie RIQUIER de Bouvaincourt.

Nous vous donnons rendez-vous pour une nouvelle journée du tennis de table prévue le samedi 28 novembre 2016.

Un tournoi le samedi 25 juin 2016

Pour ceux qui souhaitent participer à notre prochain tournoi amical, tous niveaux sportifs confondus, nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 juin 2016 au gymnase de Bouvaincourt-sur-Bresle. Une manière de passer un agréable après-midi avant la pause estivale.

Les entrainements

Pour les amoureux de la petite balle jaune, ou blanche, les entrainements ont lieu tous les mardis au gymnase de Bouvaincourt sur Bresle de 18 h 30 à 20 h 30.





Participez à la vie de votre commune...

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER !



Depuis 2011, le centre de Bouvaincourt-sur-Bresle s'est départementalisé et regroupe ainsi les trois anciens CPI (Centre de Première Intervention) de Beauchamps, Bouvaincourt-sur-Bresle et Oust-Marest. Sous les ordres du lieutenant DELMACHE Gérard, qui prendra sa retraite au cours de cette année 2016, des hommes et des femmes ont pris et continuent de faire vivre cet engagement citoyen au service de leur prochain, au cœur d'une société où règnent l'individualisme et le repli sur soi. Parfois au détriment de leur vie de famille, des loisirs ou même du temps libre, ces sapeurs-pompiers volontaires interviennent sur des incendies, du prompt secours, des opérations diverses, du sauvetage animalier....

En 2015, le CS 4 Bouvaincourt a comptabilisé 75 interventions réalisées par des volontaires qui aimeraient voir leurs rangs grossir afin de préparer l'avenir et d'anticiper les départs en retraite.

Un Sapeur-Pompier Volontaire c'est quoi ?

Les Sapeurs-Pompiers Volontaires sont des hommes et des femmes qui décident de consacrer une partie de leur temps libre aux missions de secours à personnes, prévention, protection et lutte contre l'incendie, préparation des mesures de sauvegarde et d'organisation des moyens de secours. **Ils vivent leur engagement en parallèle de leur métier, de leurs études...** Ouvrier, étudiant, artisan, cadre, chacun a sa place chez les Sapeurs-Pompiers Volontaires.

Devenir Sapeur-Pompier Volontaire :

- Vous souhaitez donner de votre temps libre au service des autres ;
- Vous avez entre 16 et 55 ans ;
- Vous résidez à moins de 5 minutes d'un Centre de Secours ;
- Vous êtes en bonne santé ;

Rendez vous au Centre de Secours de Bouvaincourt-sur-Bresle.

Formation et Avancement

Le premier engagement comprend une période probatoire, permettant l'acquisition de la formation initiale qui ne peut être inférieure à 1 an ni supérieure à trois ans. La formation dont bénéficie tout Sapeur-Pompier Volontaire comprend :

- une **formation initiale adaptée** aux missions effectivement confiées aux Sapeurs-Pompiers Volontaires et nécessaire à leur accomplissement ;
- la **formation continue et de perfectionnement** destinée à permettre le maintien des compétences, l'adaptation aux fonctions, l'acquisition et l'entretien des spécialités.



N'oublions pas non plus les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) placés sous la responsabilité de M. Nicolas HAUDRECHY. Cette école, qui a pour but de former les pompiers de demain, initie les jeunes aux techniques spécifiques et aux différentes méthodes demandées sur le terrain.

Chaque dimanche matin de 9 h 00 à 12 h 00, les jeunes apprennent la cohésion, l'esprit d'équipe et la solidarité au travers de diverses manœuvres qui ont pour but de les préparer progressivement à leur mission future.

Si vous souhaitez rejoindre notre école, contactez M. HAUDRECHY ou présentez vous à la caserne de Bouvaincourt le dimanche matin !